

ANNEXE

DOCUMENT D'ARPENTAGE DU GÉOMÈTRE-EXPERT

Commune : SANTA REPARATA DI BALAGNA (316)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : C Feuille(s) : 000 C 01 Qualité du plan : Plan non régulier
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 493 K Document vérifié et numéroté le : 30/03/2022 ACF Par [Signature] Inspection Signé	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-écrits (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____ Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463. A _____, le _____	Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 04/04/2022 Support numérique : _____
BASTIA 1 RUE DES HORIZONS BLEUS QUARTIER RECIPELLO BP 301 20402 BASTIA Téléphone : 04 95 32 94 52 Fax : 04 95 32 93 94 cdif.bastia@dgiip.finances.gouv.fr	Modification selon les énonciations d'un acte à publier	D'après le document d'arpentage dressé Par [Signature] (2) Réf. : [Signature] Le : [Signature]

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A s'applique que dans le cas d'une enquête (plan relevé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires doivent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien relevé du cadastre, etc.) - 9
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité administrative, etc.) - 10

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance technique du SPDC
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00
 Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 15/04/2024
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par :

SF2412900852

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 02B					Commune : 316 SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA					
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
C	0051			ARINELLA	0ha24a22ca		316 0000493	C	1160	0ha11a05ca
							316 0000493	C	1161	0ha10a05ca
							316 0000493	C	1162	0ha01a08ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

